

Longueuil, le 10 janvier 2024

**AUX ABATTOIRS ET AUX TRANSPORTEURS**  
**Mise à jour de la tarification pour le transport interrégional**

Madame, Monsieur,

Veillez prendre note que la date de la modification du tarif pour le transport interrégional du premier trimestre 2024 a été repoussée au 13 janvier 2024, car les données de la Régie de l'énergie n'étaient pas disponibles au 6 janvier 2024, tel qu'à l'habitude.

Nous désirons vous informer du tarif interrégional pour la période du **14 janvier au 13 avril 2024**. Ainsi, le taux de transport supplémentaire qui sera assumé par les acheteurs, en tenant compte des frais en vigueur du carburant, sera de **0,0188 \$/km/porc** plutôt que de 0,0185 \$/km/porc.

**Tableau du prix du carburant et de la tarification du transport supplémentaire par trimestre**

Camion-remorque

Période de référence pour le prix du carburant	Prix du carburant cardlock avant taxes \$/litre	Période d'application de la tarification	Tarification interrégionale \$/km/porc
<b>Octobre à décembre 2023</b>	<b>1,6839</b>	<b>14 janvier 2024 au 13 avril 2024</b>	<b>0,0188</b>
<b>Juillet à septembre 2023</b>	<b>1,6207</b>	<b>8 octobre 2023 au 13 janvier 2024</b>	<b>0,0185</b>

Enfin, rappelons que, comme stipulé dans la Convention, le coût de transport des porcs de proximité vers l'abattoir le plus près est assumé par les éleveurs. Lorsque les porcs de proximité sont assignés à un abattoir autre que l'abattoir le plus proche du site de production de l'éleveur, l'abattoir auquel ces porcs sont assignés devient responsable des coûts supplémentaires de transport. Cette partie du coût de transport ainsi assumée par un acheteur est établie et déterminée conformément au tarif et aux distances applicables.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec le Service à la clientèle au 1 800 363-7672.

Espérant le tout à votre satisfaction, veuillez accepter, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



Francis Arsenault  
Directeur des opérations - Mise en marché